Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné



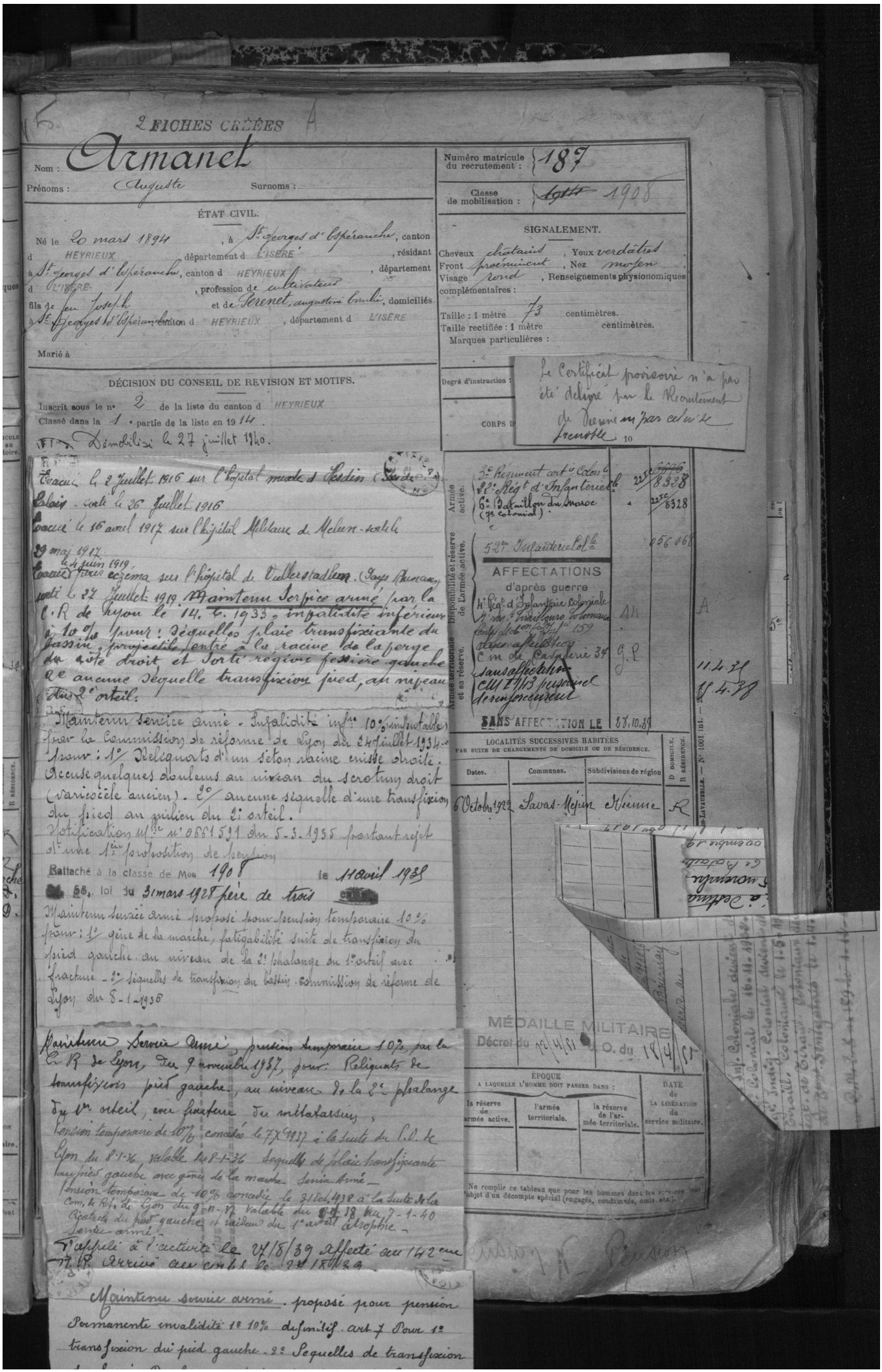

2 FICHES CRÉÉES

Nom : Armanet

Prénoms : Auguste Surnoms :

ÉTAT CIVIL.

Né le 20 mars 1894, à St-Georges d'Espéranche, canton d HEYRIEUX, département d L'ISÈRE, résidant à St-Georges d'Espéranche, canton d HEYRIEUX, département d L'ISÈRE, profession de cultivateur

fils de feu Joseph et de Serenet, Augustine Emilie, domiciliés à St-Georges d'Espéranche canton d HEYRIEUX, département d L'ISÈRE

Marié à

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 2 de la liste du canton d HEYRIEUX

Classé dans la 1 • partie de la liste en 1914.

Démobilisé le 27 juillet 1940.

Numéro matricule du recrutement : 187

Classe de mobilisation : 1908

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, Yeux verdâtres

Front proéminent, Nez moyen

Visage rond, Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 73 centimètres.

Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.

Marques particulières :

Degré d'instruction :

CORPS D

Le Certificat provisoire n'a pas été délivré par le Recrutement du Dessin mais celui de Grenoble 10

Evacué le 2 juillet 1916 sur l'hopital mixte d Verdun (Meuse)

Evacué le 26 juillet 1916

Evacué le 16 avril 1917 sur l'hôpital Militaire de Melun-Vaux le

29 mai 1917

Evacué le 4 juin 1919 pour eczema sur l'hôpital de Villerstadtlem (Pays Rhenan, parti le 22 juillet 1919. Maintenu service armé par la C.R de Lyon le 14. 6. 1933, invalidité inférieure à 10 % pour : Séquelles plaie transfixiante du bassin, projectile entré à la racine de la verge du côté droit et sorti région fessière gauche de aucune séquelle transfixion pied, au niveau des 2e orteil.

Maintenu service armé - Invalidité inf.re 10% inamissible par la Commission de réforme de Lyon du 24 juillet 1934 pour : 1° Séquelats d'un séton racine cuisse droite. Accuse quelques douleurs au niveau du scrotum droit (varicocèle ancien). 2° aucune séquelle d'une transfixion du pied au niveau du 2e orteil.

Notification M.le n° 0661591 du 5-3-1935 portant rejet d'une 1ère proposition de pension

Rattaché à la classe de Mon 1908 le 11 avril 1938

58, loi du 31 mars 1928 père de trois enfants

Maintenu Service armé proposé pour pension temporaire 10 % pour : 1° gêne de la marche, fatigabilité suite de transfixion du pied gauche au niveau de la 2e phalange du 1er orteil avec fracture - 2° séquelles de transfixion du bassin. Commission de réforme de Lyon du 8-1-1936

Maintenu Service armé, pension temporaire 10 % par la C.R de Lyon, du 9 novembre 1937, pour : Reliquats de transfixion pied gauche, au niveau de la 2e phalange du 1er orteil, avec fracture du métatarsien, pension temporaire de 10 % accordée le 7-X-1937 à la suite du C.O. de Lyon du 8-1-36 valable du 8-1-36 Séquelle de plaie transfixiante talon gauche avec gêne de la marche Service armé - Pension temporaire de 10 % accordée le 31 Oct 1938 à la suite de la Com. de Réf. de Lyon du 9-11-37 valable du 8-1-38 au 7-1-40 Cicatrice du pied gauche et raideur du 1er orteil droit - Service armé.

Rappelé à l'activité le 24/8/39 Affecté au 142e RI Arrivé aux corps le 28/8/39

Maintenu service armé. proposé pour pension Permanente invalidité 1° 10% définitif. art 7 Pour 1° transfixion du pied gauche - 2° Séquelles de transfixion

Armée active.

3e Régiment art.ie Colon.e — 2338 — 8328

52e Régt d'Infanterie — 2338 — 8328

6e Bataillon du Maroc (7e colonial)

Disponibilité et réserve de l'Armée active.

52e Infanterie Col.le — 156.068

AFFECTATIONS d'après guerre

Armée territoriale et sa réserve.

Hte Reg.t d'Infanterie Coloniale

9e Brigade Coloniale

Corps de Mle 159e Rgt Inf.ie Col.le

Place affectation

Cie de Cavalerie 34 G.P

Sans affectation

CIE 2/103 Personnel de renforcement

SANS AFFECTATION LE 23.10.39

11.4.39

11.4.39

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

| Dates. | Communes. | Subdivisions de région | D DOMICILE. R RÉSIDENCE. |
|---|---|---|---|
| 6 Octobre 1922 | Savas-Mépin Vienne | | R |

MÉDAILLE MILITAIRE Décret du 29 4 51 J.O. du 14 4 51

| ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active. | l'armée territoriale. | la réserve de l'armée territoriale. | DATE de LA LIBÉRATION du service militaire. |
|---|---|---|---|
| | | | |

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services sont l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné


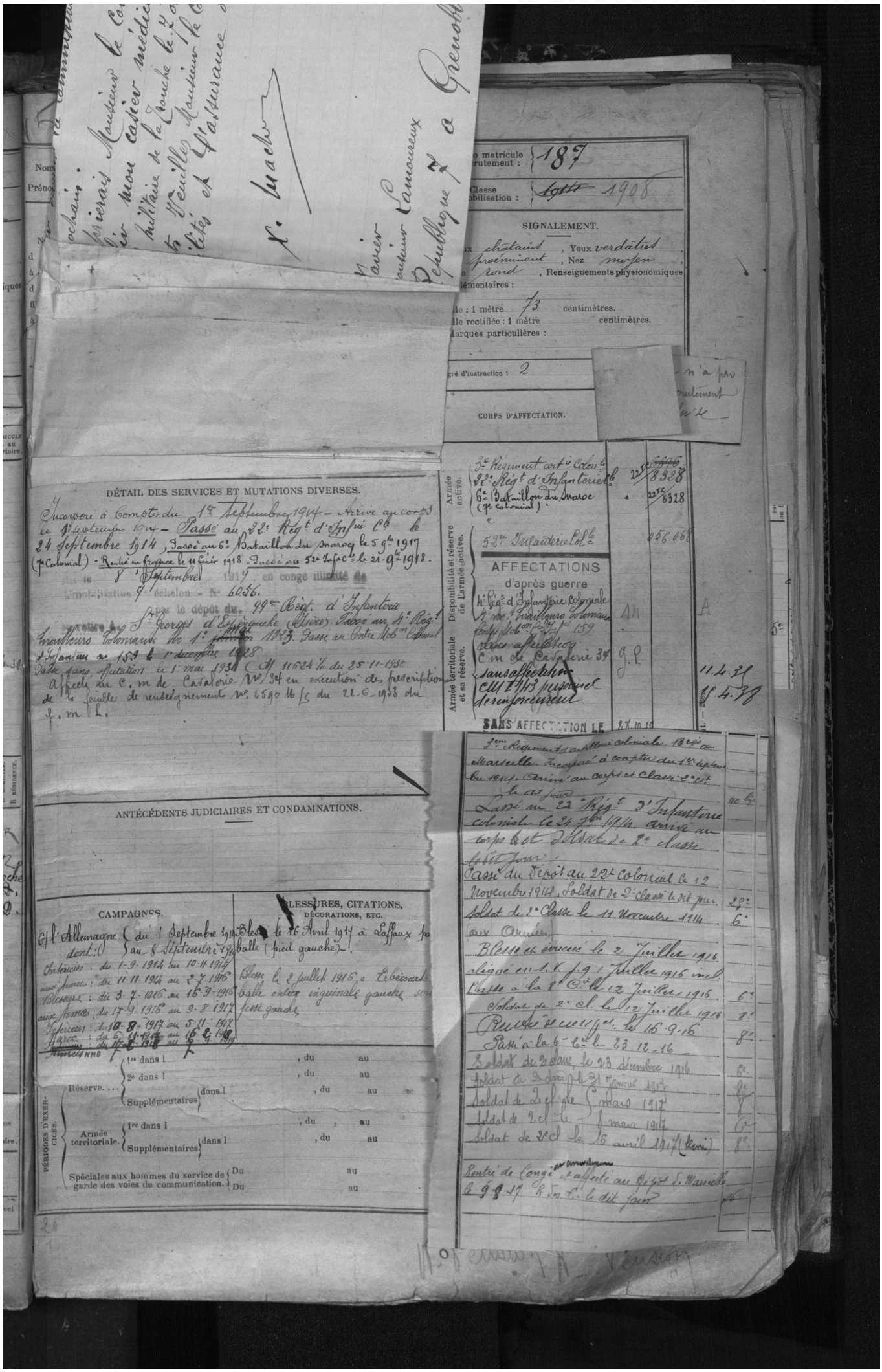

Nom
Prénoms
N° matricule : 187
Classe de mobilisation : 1908

SIGNALEMENT.

Yeux verdâtres, Nez moyen, Renseignements physionomiques particuliers :
Taille : 1 mètre 73 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction : 2

CORPS D'AFFECTATION.

Armée active : 3e Régiment cart. Colon. 22e Rég.t d'Infanterie Col.le 6e Bataillon du Maroc (7e Colonial) — 22e 8328 — 22e 8328

Disponibilité et réserve de l'Armée active : 52e Infanterie Col.le — 256.068

Armée territoriale et sa réserve : AFFECTATIONS d'après guerre
1er Rég.t d'Infanterie Coloniale
1er Régt de Tirailleurs Colonnaux
Cadre Mob.on 1er Rég.t 159
Sans affectation
C.m de Cavalerie 34 G.P
Sans affectation
C.M.I. 113 personnel de renforcement

SANS AFFECTATION LE 27.10.19

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à Compter du 1er Septembre 1914 – Arrivé au corps le 9 Septembre 1914 – Passé au 22e Rég.t d'Infie Col.le le 24 Septembre 1914, Passé au 6e Bataillon du Maroc le 5 9bre 1917 (7e Colonial) – Rentré en France le 11 Janvier 1918 – Passé au 52e Infie Col.le le 21-9bre 1918. 8 Septembre 1919 en congé illimité de démobilisation 9e échelon – N° 6056.

Par le dépôt du 99e Régt d'Infanterie à St Georges d'Espéranche (Isère). Passé au 1er Régt de Tirailleurs Colonnaux le 1er janvier 1923. Passé au Cadre Mob.on Colonial d'Infanterie n° 159 le 1er décembre 1928. Dans cette affectation le 1er mai 1930 (A 11624 1/6 du 25-11-1930 affecté au C.m de Cavalerie N° 34 en exécution des prescriptions de la feuille de renseignement N° 6590 16/5 du 22-6-1928 du 1er m.l.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.

Campagne de l'Allemagne (dont :) du 1 Septembre 1914 au 8 Septembre 1918
Intérieur : du 1-9-1914 au 10-11-1914
aux Armées : du 11-11-1914 au 2-7-1916
Blessures : du 3-7-1916 au 16-7-1916
aux Armées : du 17-9-1916 au 9-8-1917
Hôpitaux : du 10-8-1917 au 5-11-1917
Blessures : du 6-11-1917 au 16-2-1918
Hôpitaux : du 17-2-1918 au 15-9-1919

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

Blessé le 16 Avril 1917 à Laffaux par balle (pied gauche).
Blessé le 2 juillet 1916 à Ebeigourd balle entrée inguinale gauche sortie fesse gauche.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Armée active : 1re dans l , du au ; 2e dans l , du au
Réserve : Supplémentaires dans l , du au
Armée territoriale : 1re dans l , du au ; Supplémentaires dans l , du au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication : Du au ; Du au

2e Régiment d'artillerie coloniale 13e Cie de Marseille. Incorporé à compter du 1er Septembre 1914. Arrivé au corps et Classé 2e Cl.t le dit jour
Passé au 22e Régt d'Infanterie coloniale le 24 7bre 1914 arrivé au corps et Classé de 2e Classe le dit jour — 40 j.
Passé au Dépôt au 23e Colonial le 12 Novembre 1914, Soldat de 2e Classe le dit jour — 2e
Soldat de 2e Classe le 11 Novembre 1914 aux Armées — 6e
Blessé et évacué le 2 Juillet 1916
Signé au 1.R.I. le 9 Juillet 1916 inclus
Passé à la 8e C.ie le 12 Juillet 1916 — 6e
Soldat de 2e Cl. le 12 Juillet 1916 — 8e
Rentré de convalescence le 16-9-16
Passé à la 6e C.ie le 23-12-16
Soldat de 2e classe le 23 Décembre 1916 — 6e
Soldat de 2e classe le 31 Janvier 1917 — 8e
Soldat de 2e Cl le 1er Mars 1917 — 8e
Soldat de 2e Cl le 16 avril 1917 (Verdun) — 8e
Rentré de Congé n'appelé et affecté au Dépôt de Marseille le 9-8-17 R Inf.t le dit jour — 26